

DECOMPTE D'UTILISATION

Projet de groupe

OFAJ
DFJW

OFAJ - 51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris - ofaj.org
DFJW - Molkenmarkt 1
10179 Berlin - dfjw.org

Les porteurs de projet affiliés à une centrale OFAJ déposent leur décompte auprès de celle-ci. Tous les autres porteurs de projet adressent leur demande au Centre de Services Partagés (CSP) de l'OFAJ : csp@ofaj.org
Veuillez enregistrer ce formulaire au format PDF et l'ouvrir avec la dernière version d'[Adobe Acrobat Reader](#).

N° de dossier OFAJ
Intitulé du projet

Informations liées au projet	
Êtes-vous une centrale ou dépendez-vous d'une centrale ? La liste des centrales OFAJ est disponible sur notre site Internet .	Un jumelage est-il mobilisé dans le cadre du projet ?
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, nom de la centrale :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si vous appartenez à un des réseaux suivants, veuillez sélectionner une option :
	>

Structure responsable du projet
Nom de l'association, de la fédération, de la collectivité territoriale ou de l'établissement scolaire/universitaire
Rue
CP Ville
Pays
Personne chargée du projet
Fonction
Téléphone
Courriel
Coordonnées bancaires
Libellé du versement
Titulaire du compte (<i>pas de compte privé</i>)
Banque
BIC
IBAN

Structure partenaire en Allemagne
Nom
Rue
CP Ville
Pays
Personne chargée du projet
Fonction
Téléphone
Courriel
Pour les établissements de l'enseignement général :
Coordonnées bancaires de l'établissement scolaire allemand
Libellé du versement
Titulaire du compte (<i>pas de compte privé</i>)
Banque
BIC
IBAN

Lieu et dates du projet	Date d'arrivée sur le lieu
CP Ville	
Pays	Date de départ du lieu

Projets trilatéraux : structure partenaire d'un autre pays
Nom
Rue
CP Ville
Pays
Personne chargée du projet
Fonction
Téléphone
Courriel

Projets multilatéraux : structure partenaire d'un autre pays
Nom
Rue
CP Ville
Pays
Personne chargée du projet
Fonction
Téléphone
Courriel

Principe de réciprocité

Pour respecter la réciprocité, une rencontre de retour / une phase de projet doit avoir lieu dans chaque pays impliqué, à l'exception des réunions de préparation et d'évaluation.

Veuillez indiquer les phases de projet passées et/ou prévues :

Phase	Période	Lieu/pays du projet	Type de projet	Subventionné par un des fonds spéciaux
Première phase			>	<input type="checkbox"/>
Deuxième phase			>	<input type="checkbox"/>
Troisième phase (trilatéral)			>	<input type="checkbox"/>

Composition du groupe		d'Allemagne		de France		d'un autre pays	
Indiquez le nombre prévisionnel de personnes participantes et encadrantes subventionnées par l'OFAJ. Précisez également le nombre de personnes non concernées par la subvention OFAJ et le nombre de « jeunes ayant moins d'opportunités »*.							
		Total	Subv.**	Total	Subv.	Total	Subv.
Répartition par âge Personnes participantes (hors encadrement) Données obligatoires	3 à 6 ans						
	7 à 12 ans						
	13 à 17 ans						
	18 à 25 ans						
	26 à 30 ans						
	plus de 30 ans						
Statut ou situation professionnelle Personnes participantes (hors encadrement) Données obligatoires	Élèves						
	Élèves de lycée professionnel						
	Apprenties / Apprentis						
	Étudiantes / étudiants						
	En activité professionnelle						
	En recherche d'emploi/en insertion professionnelle						
Encadrement	Personnes encadrantes						
TOTAL							
Dont « jeunes ayant moins d'opportunités »*							

*La définition se trouve dans le [glossaire des Directives](#). **subventionnées par l'OFAJ

Hébergement (nombre de personnes participantes, équipe d'encadrement incluse)

Hébergement gratuit / en famille : (indiquez le nombre de personnes)		Hébergement payant : (indiquez le nombre de personnes)	
---	--	---	--

Moyen de transport (aller-retour)

Veuillez indiquer les moyens de transport utilisés pour chaque groupe subventionné par l'OFAJ.

Groupe	Moyen de transport principal	Moyen de transport supplémentaire	Si voyage en avion : Trajet en train supérieur à 8h ?	Émissions de CO ₂ (aller-retour)*
d'Allemagne			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
de France			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
d'un autre pays			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

*Soutenez-nous dans la mise en oeuvre de la stratégie climat. L'OFAJ vous met à disposition l'[application DEKARBO](#) vous permettant de calculer le bilan carbone du voyage.

Des jeunes ont participé à la conception du projet Une animation linguistique a eu lieu

Bilan financier. Les taux de subvention indiqués sont des taux plafond.

Les projets de la catégorie 1 sont subventionnés avec des obligations de présentations de justificatifs allégées par rapport aux projets de la catégorie 2 (cf. article 3.4.2.2 des Directives). **Montants exprimés en Euros**

Dépenses		Recettes						Catégorie	Réservé pour la centrale
I. Frais éligibles à une subvention de l'OFAJ		I. Subvention demandée à l'OFAJ cf. Directives de l'OFAJ							
1. Frais de voyage		1. Subvention pour frais de voyage	Nombre de part.¹	Distance km	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 1	
Groupe allemand		Groupe allemand							
Groupe français		Groupe français							
Groupe d'un autre pays		Groupe d'un autre pays							
2. Frais de base²		2. Subvention pour frais de base	Nombre de part.	Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 2	
		Taux simple							
		Taux majoré							
3. Frais de projet		3. Subvention pour frais de projet		Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 2	
		Taux simple							
		Autres frais de projet³		Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait		
		Subvention majorée ⁴							
		Direction artistique ⁵							
		Trilatéral / multilatéral							
4. Frais de soutien linguistique		4. Subvention pour frais de soutien linguistique		Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 2	
		Animation linguistique							
		Cours tandem et formations ⁶							
Projet hybride		Subvention pour les phases de travail en ligne							
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL DE LA SUBVENTION DEMANDEE À L'OFAJ							
II. Frais divers (non éligibles)		II. Autres contributions (obligatoire)							
		Fonds public, association de jeunesse, organisation ou institution privée, etc. :							
		Contribution des participantes et participants							
		Contribution de l'organisation							
		Autres :							
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES							

Le total des dépenses doit être égal au total des recettes. La case de vérification doit être à zéro:

Subvention pour frais d'administration ⁷		x	Total		
---	--	---	-------	--	--

Le porteur de projet est tenu de conserver tous les documents relatifs au projet pendant cinq ans après la fin du projet (cf. article 3.5 des Directives).

1. Nombre de part. (nombre de personnes participantes et encadrantes) x 0,16 € x distance "trajet simple" = montant maximal de la subvention pour frais de voyage concernant les voyages aller et retour (cf. article 2.4.1 et l'annexe 1 des Directives). Pour le calcul de la distance, utilisez l'outil sur notre site web : www.ofaj.org/calcul-frais-de-voyage. Pour tout déplacement aérien, le calcul se fait sur la base de la distance à vol d'oiseau.
 2. Dépenses frais de base : elles concernent les frais d'hébergement et de restauration. La subvention pour frais de base n'est accordée que dans le cas d'un hébergement payant. Différents taux de subvention sont appliqués en fonction du groupe cible et du type de projet (cf. annexe 2 des Directives).
 3. Au total, ces autres frais de projet ne peuvent être subventionnés qu'à hauteur maximale de 450 € par jour de programme pendant une durée de 10 jours maximum (cf. annexe 3 des Directives).

4. La demande d'une subvention majorée pour frais de projet dans le cadre de projets avec des « jeunes ayant moins d'opportunités » doit être justifiée à la section 4b du compte rendu du projet.
 5. Honoraires pour la direction artistique de projets culturels
 6. Pour les cours de langue binationaux comme pour les projets de formation aux méthodes de soutien linguistique, une subvention maximale de 250 € par jour de programme pour 10 jours maximum peut être accordée.
 7. Frais d'administration : les centrales non gouvernementales et agréées par l'OFAJ peuvent percevoir soit une subvention de 50 € pour l'engagement d'un projet, soit 10 € par personne subventionnée lors du décompte d'un projet au titre de frais d'administration (cf. annexe 6 des Directives).

Veillez apporter des réponses détaillées à toutes les questions.

Dans le cadre d'une formation, il est nécessaire de répondre à des [questions supplémentaires](#).

1. Programme réalisé : Veuillez joindre un programme indiquant les activités quotidiennes réalisées détaillées par jour ainsi que, le cas échéant, les [animations linguistiques](#) (indication du nombre d'heures par jour).

Remarque :

Concernant les rencontres de préparation et d'évaluation : vous pouvez fournir seulement un ordre du jour détaillé ainsi que les objectifs pédagogiques à atteindre.

2. Décrivez le thème du projet ainsi que son organisation (coopération entre les partenaires, logistique, etc.).

Si le projet correspond à l'un des axes prioritaires ci-dessous, veuillez sélectionner un axe prioritaire dans la liste déroulante (cf. [plan d'orientation](#)).

Liste déroulante thèmes prioritaires

3. Évaluation pédagogique :

- a) Quels étaient les objectifs du projet ? Ont-ils été atteints ? Qu'ont appris les participantes et participants ?
- b) Comment la vie de groupe a-t-elle évolué ? Y a-t-il eu des conflits ? Comment ont-ils été gérés ? Y a-t-il eu des incidents particuliers pendant le projet ?
- c) Comment le projet a-t-il été évalué avec les participantes ou participants ? Quels étaient les résultats ? Ce projet aura-t-il des suites, des effets durables ?
- d) Éventuellement citations des participantes et participants

4. Quelles mesures ont été mises en oeuvre afin de :

a) garantir la qualité du programme (animatrices et animateurs certifiés par l'OFAJ, évaluation, etc.) ?

b) garantir la participation active de « jeunes ayant moins d'opportunités » au projet (solutions logistiques, méthodes, activités, accompagnement, etc.) ? Si la subvention pour frais de projet majorés a été demandée, veuillez préciser son utilisation.

5. Communication linguistique pendant le projet. Dans le cas où une subvention pour l'animation linguistique a été demandée, veuillez répondre aux questions suivantes :

a) Cadre (lieu, type de projet, durée, composition du groupe, niveau linguistique, salle à disposition pour l'animation linguistique).

b) Animatrices ou animateurs linguistiques (noms, niveau linguistique, qualification). Comment l'animation linguistique a-t-elle été répartie entre les membres de l'équipe ?

c) Quelles activités d'animation linguistique ont été réalisées ? Avec quels objectifs (brève description des activités) ? Quels documents et supports ont été utilisés ?

d) Quand et comment l'animation linguistique s'est-elle déroulée ? Comment a-t-elle été intégrée dans l'ensemble du programme ?

e) Comment évaluez-vous le rôle et l'impact de l'animation linguistique

- sur l'évolution de la vie de groupe franco-allemande ?
- sur le rapport à la langue étrangère chez les jeunes ?

6. Quelles mesures ont été mises en oeuvre afin de rendre le projet plus écoresponsable (mobilité douce, activités prévues sur place (gestion des ressources et des déchets, alimentation, etc.) ? Voir « [Pistes pour une organisation plus écoresponsable d'un projet international de jeunesse](#) »

7. Quelles mesures de communication sur le soutien financier de l'OFAJ ont été prises : Utilisation du logo de l'OFAJ sur les supports de communication, publications, mention de l'OFAJ en tant qu'organisme de subventionnement sur le site Internet du porteur de projet, etc. (cf. Article 3.2.1 des Directives) ?

Nom et fonction de la personne représentante* de la structure responsable du projet :

Nom, prénom _____ en ma qualité de _____

**Les demandeuses et demandeurs doivent être en mesure d'assumer la responsabilité administrative, juridique, technique et pédagogique vis-à-vis de la mise en oeuvre et de l'organisation des projets.*

Remarque concernant les établissements scolaires : Le décompte doit être signé par la direction.

Téléphone _____

Courriel _____

J'accepte que mes données personnelles soient traitées par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dans le cadre de ma demande de subvention et de mon décompte d'utilisation. Je confirme également avoir consulté les informations concernant le traitement des données et de mes droits. En cas de communication de données personnelles de tierce(s) personne(s), je certifie que je peux transmettre ces données et que ces données sont exactes. Dans le cadre de rencontres trinationales, je consens à ce que les données personnelles que j'ai fournies soient transmises aux partenaires résidant dans un autre pays mentionné ci-dessus. Je consens que mes données soient également utilisées sous forme anonyme pour l'établissement de statistiques.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire selon les Directives de l'OFAJ et m'engage à respecter les lois de protection de l'enfance et le cadre juridique en vigueur dans les pays impliqués (cf. article 1.3 des Directives).

Fait à _____, le _____

Signature : Seules les signatures manuscrites, les signatures manuscrites scannées ou électroniques sont valables.

Droit de rétractation :

La personne signataire a le droit de retirer son consentement à tout moment, sans justification. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à dsb-dfjw-ofaj@kinast.eu. La légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'à la rétractation n'est pas affectée par la révocation.

Conséquence de la non-signature :

La personne signataire n'est pas obligée de signer cette déclaration de consentement. Toutefois, faute de signature, votre demande sera incomplète et ne pourra pas être traitée.

Pour plus d'informations concernant la note d'information sur le traitement de vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), veuillez consulter l'avis de protection des données sur notre [site Internet](#).